

BONDUELLE
Société en Commandite par Actions au capital de 57 102 699,50 euros
Siège social: La Woestyne, 59173 Renescure
447 250 044 R.C.S Dunkerque

Villeneuve d'Ascq, le 02 décembre 2022

Communiqué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2022

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Bonduelle s'est tenue au siège administratif de la société sis Rue Nicolas Appert, 59650 Villeneuve d'Ascq, le 1^{er} décembre 2022 et l'ensemble des résolutions soumises ont été approuvées.

En particulier, ont été adoptées les résolutions suivantes:

- **La 3^{ème} résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice et la fixation du dividende** dont le montant s'élèvera à 0,30 euros par action. Le détachement du coupon interviendra le 03 janvier 2023 et le paiement des dividendes sera effectué le 05 janvier 2023.

- **Les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} résolutions**, renouvelant les mandats de Monsieur Laurent BONDUELLE, Monsieur Jean-Pierre VANNIER et Madame Corinne WALLAERT en qualité de membres du Conseil de Surveillance.

Au cours de cette Assemblée, la Direction générale du Groupe Bonduelle a également répondu aux questions posées par les actionnaires et développé les engagements du Groupe visant à générer à la fois performance économique et impact positif pour la Société, l'alimentation, les Hommes et l'environnement.

La Gérance